

La Ville prise en exemple pour l'environnement et la santé

Les Ministères de la Transition écologique et de la Santé ont lancé en juillet 2019 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) auprès des collectivités. La Ville de La Madeleine figure parmi les cinq lauréats aux côtés d'Aubervilliers, Bordeaux, Grenoble et Limoges.

Suite à sa participation, la Ville de La Madeleine a été désignée lauréate de l'Appel National à Manifestation d'Intérêt « [Territoire engagé pour mon environnement, ma santé](#) »

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du futur Plan National Santé Environnement dont l'un des enjeux est de démultiplier les actions concrètes dans les territoires, en mobilisant tous les acteurs. 84 territoires ont participé et 127 projets ont été étudiés. Les Ministères de la Transition écologique et de la Santé ont récompensé la Ville pour son [plan communal de lutte contre la pollution aux particules fines](#) et son [Plan de Déplacements doux](#) (PDD).

Cette reconnaissance met en valeur les actions concrètes enclenchées au plan local, qui par leur pertinence et leur exemplarité, sont destinées à être démultipliées sur le territoire national.

Toutes les collectivités en France pourront se reposer sur ces initiatives prises par la Ville à titre d'exemple pour concrétiser de leurs côtés des actions similaires pour leurs habitants.

Publié le 28 octobre 2020